

# Appel à une ambitieuse vision territoriale

## Texte Intégral

---

Villefranche, le 13 juillet 2020

Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers communautaires,  
Chères et chers collègues.

Dans l'édito du rapport d'activités 2019 de la CAVBS, le président FAURITE se félicitait des réalisations 2019, aboutissement du travail d'un mandat et concrétisation de "l'ambition" du projet de territoire.

Mais les ambitions du projet de territoire sont-elles assez ambitieuses ?

À l'heure où nous nous apprêtons à élire le nouvel exécutif communautaire qui devra tracer la route des six prochaines années, et sans préjuger des axes stratégiques que cet exécutif nous proposera, nous souhaitons lancer un appel à **une véritable vision et une véritable ambition pour notre territoire.**

À feuilleter les 62 pages du rapport d'activités, **on constate le travail réalisé, indéniable. Même s'il y a quelques gros trous dans la raquette comme l'action environnementale, avec un PCAET a minima et une politique de mobilité qui accuse un retard certain.**

Le développement économique et touristique, c'est bien. Les solidarités territoriales sont indispensables. La préservation de notre qualité de vie, c'est un peu l'auberge espagnole : on ne peut pas être contre, mais chacun peut y mettre ce qu'il veut.

**Il ne s'agit donc pas de remettre en cause ce qui est fait, mais plutôt de pointer ce qui ne l'a pas été. Les actions sont là, mais où est le plan d'ensemble, comment voit-on l'identité d'un territoire dans la mosaïque des décisions thématiques ?**

Pourtant, il y a urgence. Nous sommes, que nous le voulions ou non, dans la zone d'influence de la dynamique Métropole de Lyon. Notre bassin de vie, c'est sa porte nord. Une chance extraordinaire pour notre développement et un risque aussi grand pour notre identité territoriale.

Voulons-nous que ce bassin de vie devienne une vaste zone urbaine et pavillonnaire sans âme ?  
Ou voulons-nous conserver nos paysages, nos villages de caractère, notre vignoble, nos champs,  
nos traditions ?

Voulons-nous pour autant vivre dans le passé, ou inventer la façon d'y vivre de demain ?

Notre Agglo est, à l'est, un espace urbain autour de Villefranche, et à l'ouest un espace rural.  
**C'est surtout une toute petite partie de notre bassin de vie.** Et pourtant, plutôt que fédérer,  
nous faisons fuir. Les communes voisines devraient chercher à nous rejoindre, ce sont nos  
communes qui partent.

Il est vrai que jusqu'alors, nous ne brillions pas par notre vision de l'avenir et notre audace  
innovatrice :

- Il nous a fallu quatre ans pour rejoindre le « Pôle Métropolitain ».
- Il a fallu attendre 2019 pour qu'enfin les Offices de Tourisme du Beaujolais fusionnent.
- Il faut la loi « NOTRe<sup>1</sup> » pour que se crée le « Conseil de Développement Beaujolais Saône<sup>2</sup> »... Comme s'il n'était pas clair que nos trois territoires ont à travailler ensemble, comme d'ailleurs avec les Communautés de communes « Dombes-Saône-Vallée » et « Val-de-Saône-Centre ».

Parce que nous partageons un même territoire, osons travailler avec les EPCI, les communes et  
les habitants de ce bassin de vie, dans le respect mutuel, pour définir collectivement un projet  
permettant à chacun de conserver durablement son identité.

Créons les conditions de la confiance. Prenons en compte les besoins et les enjeux des villes et  
villages de ce bassin.

Ne laissons pas le Beaujolais Val-de-Saône devenir une banlieue résidentielle sans âme où les  
zones pavillonnaires, commerciales et industrielles s'enchaînent à l'infini.

À titre d'exemple, et de façon non limitative :

1. Proposons de cartographier notre bassin de vie pour répertorier la vocation de chacune  
des communes dans l'avenir. Faisons que la croissance sans fin de la population ne soit  
pas la seule option de développement des communes rurales.
2. Travaillons, sur cette base, à l'organisation, au sein du bassin de vie, de l'articulation  
des implantations d'activités industrielles, activités tertiaires et activités agricoles-  
viticoles/loisirs/tourisme en fonction des communes, de leur identité, de leur histoire et  
de leur projet (voir 1 et 3).
3. Construisons une solidarité financière entre les communes pour permettre le  
développement de chacune (voir 1). Aidons les villages à se protéger de l'étalement  
urbain sans renoncer à se développer et à offrir une qualité "urbaine" de services à leurs  
habitants. Aidons-les à faire revivre leur centre.
4. Préservons le foncier agricole et forestier pour développer la production locale, les  
circuits courts, et les activités de loisirs "au grand air" (nous pouvons être le jardin nord  
de la métropole).

---

<sup>1</sup> La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

<sup>2</sup> Regroupant la CAVBS, la CC Beaujolais Pierres dorées et la CC Saône Beaujolais.

5. Organisons en cœur de ville et de villages les débouchées pour les cultures vivrières locales.
6. Incitons à la création et coordonnons les événements qui feront des cœurs de ville et de villages des lieux de vie. Construisons les infrastructures pédestres, cyclables et les mobilités douces (...) qui feront de notre bassin de vie une terre de bien-être et de bien vivre.

Nous avons bien conscience que l'urgence économique liée à la crise sanitaire et les dossiers techniques vont occuper notre exécutif et notre assemblée dans les prochaines semaines.

Mais **ces enjeux de court terme**, pour importants qu'ils soient, **ne doivent pas nous empêcher** de lever la tête et **de penser à ce que doit ressembler** notre Agglomération et plus largement **notre bassin de vie dans dix ans**.

Denis CHAUMAT et Geneviève JONARD  
Terre d'Avenir !